

OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS

*14 avenue Maudet
B.P. 10636
49306 CHOLET Cédex*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS

14 avenue Maudet

B.P. 10636

49306 CHOLET Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre Assemblée Générale du 30 Mars 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 sur :

I. LE CONTROLE DES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

II. LA JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS,

III. LES VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note de l'annexe expose les règles et méthodes comptables identiques à l'exercice précédent. L'engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite n'est comptabilisé que partiellement à la clôture de l'exercice, le solde figurant dans les engagements hors bilan.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

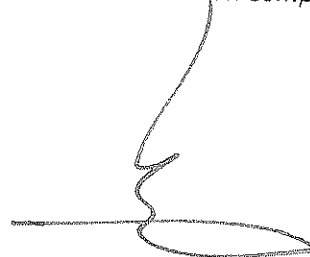
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données par le Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cholet, le 13 avril 2012.

S.A.S. SOREX
Commissaire aux Comptes

Stéphane GRENOUILLEAU
Commissaire aux Comptes Associé



ETATS FINANCIERS

ANNEXE



Etats financiers

Bilan Associations

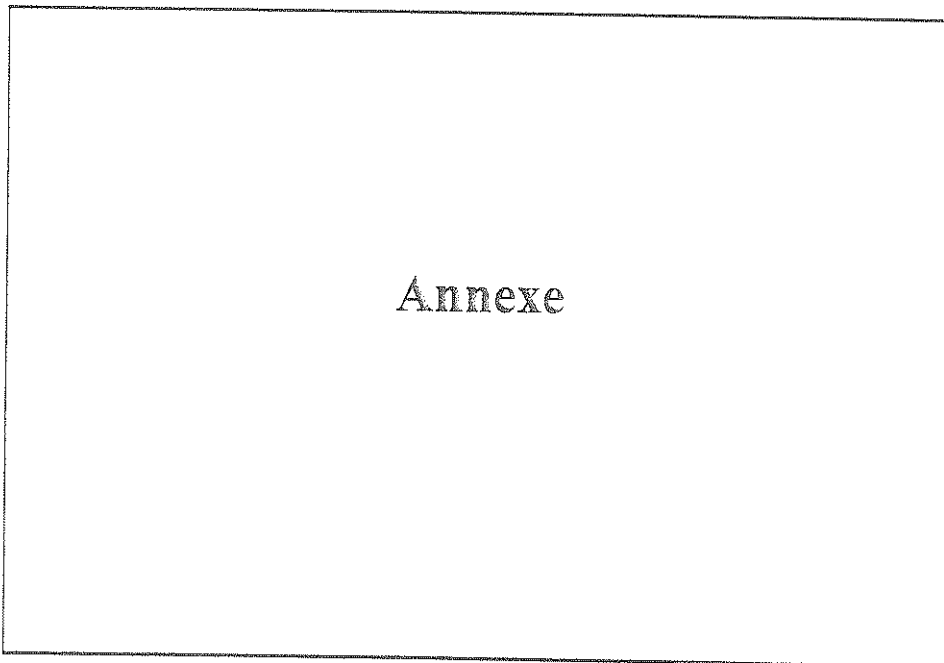
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	14 541	11 074	3 466	4 598
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	14 541	11 074	3 466	4 598
Stocks				
Matieres premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 956		1 956	1 492
Avances et acomptes versés sur commandes	21 440		21 440	69 143
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	35 520		35 520	38 900
Divers				
Valeurs mobilières de placement	210 831		210 831	250 939
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	42 126		42 126	32 582
Charges constatées d'avance	1 458		1 458	3 040
ACTIF CIRCULANT	313 330		313 330	396 097
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	327 871	11 074	316 797	400 695

Bilan Associations

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	56 055	82 027
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 953	-25 972
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	70 009	56 055
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	64 300	57 300
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	64 300	57 300
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	49 320	153 125
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	71 970	77 582
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	61 198	56 633
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	182 488	287 340
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	316 797	400 695

Compte de Résultat Associations

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	3 059	0.43	3 517	0.50	-458	-13.01
Production vendue	112 229	15.93	96 454	13.79	15 776	16.36
Subventions d'exploitation	589 361	83.64	599 258	85.70	-9 897	-1.65
Reprises et Transferts de charge	4 070	0.58	56 715	8.11	-52 645	-92.82
Autres produits	24 731	3.51	22 333	3.19	2 399	10.74
Produits d'exploitation	733 450	104.09	778 276	111.31	-44 826	-5.76
Achats de marchandises	2 818	0.40	2 181	0.31	637	29.21
Variation de stock de marchandises	-464	-0.07	303	0.04	-767	-253.23
Autres achats non stockés et charges externes	177 760	25.23	205 696	29.42	-27 936	-13.58
Impôts et taxes	37 619	5.34	39 408	5.64	-1 789	-4.54
Salaires et Traitements	360 930	51.22	392 740	56.17	-31 809	-8.10
Charges sociales	134 028	19.02	139 276	19.92	-5 249	-3.77
Amortissements et provisions	9 022	1.28	9 772	1.40	-750	-7.67
Autres charges	286	0.04	187	0.03	100	53.31
Charges d'exploitation	721 999	102.46	789 562	112.92	-67 563	-8.56
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 451	1.63	-11 287	-1.61	22 737	-201.45
Produits financiers	5 892	0.84	1 246	0.18	4 645	372.70
Résultat financier	5 892	0.84	1 246	0.18	4 645	372.70
RESULTAT COURANT	17 342	2.46	-10 040	-1.44	27 383	-272.73
Produits exceptionnels	528	0.07			528	
Charges exceptionnelles	3 917	0.56	15 932	2.28	-12 015	-75.41
Résultat exceptionnel	-3 389	-0.48	-15 932	-2.28	12 542	-78.73
EXCEDENT OU DEFICIT	13 953	1.98	-25 972	-3.71	39 925	-153.73
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	33 240				33 240	
Prestations en nature	43 327		48 501		-5 174	-10.67
Total des produits	76 567		48 501		28 066	57.87
Mise à disposition gratuite	43 327		48 501		-5 174	-10.67
Personnel bénévole	33 240				33 240	
Total des charges	76 567		48 501		28 066	57.87



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :

OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 316 797 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 13 953 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision à hauteur de 64 k€ qui représente environ 75% de l'engagement.

Séparation des exercices

Les charges à payer, les produits à recevoir et les charges et produits constatés d'avance constituent des opérations à caractère habituel.

Notes sur le bilan – Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage – Installations générales, agencements aménagements divers	13 651	890		14 541
Immobilisations corporelles	13 651	890		14 541
– Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE	13 651	890		14 541

Notes sur le bilan – Amortissements

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 052	2 022		11 074
Immobilisations corporelles	9 052	2 022		11 074
ACTIF IMMOBILISE	9 052	2 022		11 074

Notes sur le bilan – Créances & Produits à recev.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 36 977 Euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	35 520	35 520	
Charges constatées d'avance	1 458	1 458	
Total	36 977	36 977	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	32 618
Total	32 618

Notes sur le bilan – Divers Actif

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	1 458		
Total	1 458		

Notes sur le bilan – Autres fonds propres

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	82 027		25 972	56 055
Résultat de l'exercice	-25 972	39 925		13 953
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	56 055	39 925	25 972	70 009

Notes sur le bilan – Provisions risques et charges

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques & charges et fonds dédiés	57 300	7 000			64 300
Total	57 300	7 000			64 300
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		7 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan – Dettes & Charges à payer

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 133 168 Euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	71 970	71 970		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	61 198	61 198		
Produits constatés d'avance				
Total	133 168	133 168		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
DETTES PROV./CONGES PAYES	29 969
PROVISION PRIME SALAIRE	2 841
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	11 987
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	1 120
CHARGES A PAYER	42 249
Total	88 166

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 200 Euros

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 1 263 heures dont 1 263 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	84 464
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	84 464

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 84 464 Euros

Contributions volontaires

Contributions volontaires

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois
Ressources		
Bénévoiat	33 240	
Prestations en nature	43 327	48 501
Dons en nature		
Total	76 567	48 501
Emplois		
Secours en nature		
Misc à disposition gratuite de biens et services	12 605	11 021
Prestations	30 722	37 480
Personnel bénévole	33 240	
Total	76 567	48 501

